



COMMUNE de MAREST-SUR-MAST
SEANCE DU 21 MARS 2026

Séance ordinaire du vingt-un mars de l'an deux mil vingt-six à quinze heures zéro minute.

Le Conseil Municipal de la Commune de Marest-sur-Matz, dûment convoqué par M. le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de M. YVER Alain, doyen de l'assemblée, en session ordinaire.

Date de la
convocation :
17/03/2026

Date d'affichage :
17/03/2026

Nombre de
conseillers
Municipaux
en exercice
11

Présents: MMs AUMONT Christelle, BONICHOT Alain, DEMEESTER Christophe, HAVARD Corinne, LECLERE Aurélie, LEGAY Sophie, SCHOUTEETEN Nicolas, SEGRÉ Marc, VERNEY Florian, YVER Alain

Absent excusé : GOY Gaël donnant pouvoir à LE GAY Sophie

Secrétaire de séance : M. DEMEESTER Christophe

Délibération n° 02.2026.02 - Objet : Détermination du nombre d'adjoints au Maire

Conformément à l'article L.2122-2 du CGCT, le Conseil municipal doit déterminer le nombre d'adjoints au Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'élire de la manière suivante :

à l'unanimité pour 2 adjoints

Le conseil municipal, soit à la majorité, a décidé de fixer à **DEUX** le nombre d'adjoints au Maire.

Et ont signé les membres présents
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme.
Marest-sur-Matz, le 23 mars 2026
Monsieur Florian VERNEY

